

**REGLEMENT**

**CHAMPIONNAT et COUPE des ASSOCIATIONS**

**Du LOT et GARONNE**

Ces compétitions débuteront le samedi après-midi et se termineront le dimanche.

La représentation des « Associations » sera faite sur la base de 4 triplettes maximum par Association, en formule « PANACHE ».

Ces équipes devront être composées de la façon suivante :

**1 joueur Elite + 2 joueurs Promotion**

**1 joueur Honneur + 2 joueurs Promotion**

**2 joueurs Honneur + 1 joueur Promotion**

**3 joueurs Promotion**

**Licence obligatoire.**

* Il est rappelé que les jeunes (J.C.M.B) pourront être intégrés dans les équipes représentant leur club (toujours en formule panaché). Pour les distances de jeux le règlement des séniors sera appliqué.
* Un joueur défaillant le dimanche matin ne pourra être remplacé.
* Début des parties le samedi à 14h30, arrêt des parties 16ème jouées.
* Reprise le dimanche à 08h30 pour jouer les 8èmes et ¼ de finale avant le repas de midi.
* A 14h30, se joueront les ½ finales et les finales à l’issue.

L’équipe gagnante de cette compétition qui débutera en poules se verra attribuer le titre de Championne de Lot et Garonne des Associations.

La gagnante de la consolation se verra attribuer la Coupe de Lotet Garonne.

**Tenue Club identique dès le début de la Compétition.**

**Modalités de répartition des engagements (22€ triplettes) :**

**7€ seront affectés aux charges fonctionnelles du boulodrome**

Et le solde des engagements sera utilisé comme suit :

**60% dotera le Championnat (Concours A)**

**40% dotera la Coupe (Concours B)**

Les prix seront attribués à partir des 8èmes et adressés par chèque ou virement aux Associations dans les jours suivants la compétition.

Le Comité Départemental dotera ces compétitions de Challenges à remettre en jeu chaque année et s’occupera de la buvette.

**N.B : Cette compétition se déroulera en poule,**

**Moins de 128 équipes en poule de 4**

**Plus de 128 équipes en poule de 3.**

Le dimanche aura lieu un concours de soutien officiel en Triplette TC.

Lancement du but à 14h30, licences obligatoires.